

Département du Var

VILLE DE LA SEYNE**Elections Municipales du 14 Mars 1971****Liste d'Action Républicaine et Socialiste****" LA SEYNE NOTRE VILLE "****conduite par Julien ROCHE**

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous allez être appelés les 14 et 21 mars, à voter pour élire le Conseil Municipal qui gèrera les affaires de votre cité pendant six ans.

La liste que nous soumettons à vos suffrages reçoit le soutien et la participation de nombreux mouvements, formations et personnalités de notre ville, ainsi que des Partis Socialiste, Radical-Socialiste et Convention des Institutions Républicaines.

Elle est constituée de Seynois d'origine et d'adoption dont quinze ouvriers et employés des secteurs privés et publics, cinq fonctionnaires, six membres de professions libérales, trois commerçants et quatre retraités.

Elle est conduite par Julien ROCHE, né à La Seyne, issu d'une vieille famille seynoise, chef de travaux aux C.N.I.M., unanimement connu dans sa ville natale. C'est le seul seynois et le plus jeune tête de liste parmi ceux qui participeront aux scrutins pour les Municipales.

La raison de notre union réside dans notre souci de voir les communes débarrassées de toutes entraves dans l'administration de leurs intérêts et de tous carcans dans le contrôle de leurs finances.

Nous œuvrerons donc pour la construction d'un véritable pouvoir municipal qui aidera, sur le plan national à faire disparaître les plus grandes injustices dont sont victimes :

- les salariés,
- les jeunes qu'il faut instruire,
- les chômeurs,
- les handicapés physiques
- les travailleurs immigrés,
- les vieilles-gens.

Nous préconiserons la suppression de la patente et de la cote mobilière pour les remplacer par une fiscalité plus juste et plus efficace, tenant compte du revenu pour les citoyens et des bénéfices pour les entreprises.

Cette fiscalité doit être complétée par le transfert, au profit des communes, d'une partie, d'un

certain nombre d'impôts perçus à l'échelon national, comme l'impôt sur le revenu ou la taxe sur les carburants.

Il est difficile de prétendre faire le bonheur des hommes, mais les élus, et en particulier les élus municipaux, ont le devoir de tout faire pour que les difficultés que subissent les êtres humains dans leur vie quotidienne, du fait de l'évolution de la société, soient compensées par la mise en œuvre de progrès, de transformations inspirées par le respect de la personne humaine.

En résumé, pour nous, l'exercice du pouvoir n'a pas d'intérêt en soit. Il n'a d'intérêt que dans la mesure où il permet de modifier l'état des choses actuel.

NOTRE PROGRAMME D'ACTION LOCALE

Nous avons déterminé cinq options principales :

- Industrialisation
- Tourisme
- Equipements Socio-Culturels. Sports
- Urbanisme
- Politique sociale.

INDUSTRIALISATION

La Seyne souffre de façon endémique de l'absence d'emplois.

Il convient d'encourager l'implantation d'industries nouvelles et propres susceptibles d'élargir le marché du travail, en particulier pour les femmes.

Il est prioritaire de relancer la zone industrielle étouffée depuis 10 ans.

Il est nécessaire de favoriser la création du port de commerce à Brégaillon.

TOURISME

La Seyne présente un capital touristique inestimable mais malheureusement peu exploité.

Il est impératif de protéger les sites et de les équiper afin que les touristes puissent profiter au maximum de leur séjour dans notre ville.

Pour cela, et dans un premier temps il est nécessaire de réaliser tous les équipements minimum pour faire face aux besoins immédiats et manquants.

A plus longue échéance, une politique d'ensemble doit être élaborée afin de doter la ville de complexes touristiques rationnels.

EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS SPORTS

La répartition géographique des équipements socio-culturels est nettement insuffisante dans notre ville.

Il convient d'équiper équitablement chaque secteur de :

- foyers pour les anciens,
- centres socio-culturels,
- terrains de jeux.

Il manque à La Seyne un complexe sportif digne d'une ville de 50.000 habitants, comprenant un stade avec pelouse et tribunes couvertes, piscine, piste pour athlétisme etc...

Il faut aménager les stades existants et doter chaque école et lycée de plateaux d'évolution.

Il faut apporter : une aide accrue et des subventions importantes aux sociétés sportives de façon que les équipes de chaque discipline puissent atteindre des niveaux de compétitions en rapport avec l'importance de notre cité.

URBANISME

Deuxième ville du VAR, La Seyne conserve encore l'aspect d'un gros village.

Il est nécessaire de remodeler les structures générales de la ville.

Les vieux quartiers peu à peu abandonnés, par les habitants, doivent disparaître un à un et se trouver remplacer par des unités d'habitations et des ensembles commerciaux attractifs ordonnés autour de grandes voies de pénétration.

D'autre part il faut doter notre cité de parkings rationnels et importants et d'une voie de dégagement qui puisse permettre, dans peu de temps de faciliter l'écoulement rapide d'un nombre de plus en plus important de véhicules.

SOCIAL

L'équipement social est insuffisant.

Une seule crèche de 40 lits.

Une seule halte d'enfants.

Plus de jardins d'enfants.

Une politique scolaire dont la caractéristique est de courir après les réalités.

Révision de la convention et du cahier des charges liant la ville et la société des pompes funèbres : Indigents et économiquement faibles doivent pouvoir bénéficier des conditions particulières d'obsèques pour leurs proches.

Nous devons mettre en place un plan d'ensemble et à long terme qui doit parer aux insuffisances actuelles.

Bien entendu maintien du centre médico-social en l'améliorant et rénovant les méthodes et la gestion.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Mettre l'administration communale à la disposition des populations par l'ouverture de bureaux de quartiers chargés de délivrer les pièces et documents d'état civil nécessaires.

Dans quel esprit travaillerons-nous ?

La commune doit être une information permanente, un autre foyer de la démocratie par les citoyens : Enquêtes, préalables.

Il faut que la gestion soit réalisée pour les besoins et les aspirations de la population, et non pas en fonction d'une certaine orientation politique.

La mairie doit être une maison à tous, l'ensemble des citoyens doit participer à la gestion communale et veiller à l'application de notre programme. C'est là un des principes clé de notre action.

Notre désir est d'améliorer votre cadre de vie et le fonctionnement de votre Municipalité.

De sorte que LA SEYNE, deuxième ville du département, devienne enfin

LA SEYNE NOTRE VILLE

Votez, et faites voter pour la liste conduite par notre concitoyen

JULIEN ROCHE

VU, LES CANDIDATS.